

SM le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a adressé un discours aux participants à la 12ème session de la Conférence islamique au Sommet, dont les travaux se sont ouverts mercredi au Caire.

Voici le texte intégral du Discours Royal dont lecture a été donnée par le Chef du Gouvernement, M. Abdelilah Benkirane qui représente le Souverain à ce sommet:

"Louange à Dieu,

Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Excellence, Monsieur le Président Mohamed Morsi, Président de la République arabe d'Egypte, Président de la douzième session de la Conférence Islamique au Sommet,

Excellence, Monsieur le Président Macky Sal, Président de la République du Sénégal, Président du XIème Sommet Islamique,

Majestés, Altesses, Excellences,

Excellence, Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération Islamique,

Mesdames, Messieurs,

Il nous est agréable d'exprimer, tout d'abord, à Son Excellence le Président Mohamed Morsi, nos vifs remerciements et notre reconnaissance sincère pour l'invitation qui nous a été adressée à ce Sommet. Nous savons également gré au peuple égyptien frère pour l'accueil chaleureux et la généreuse hospitalité, auxquels il nous a habitués.

Majestés, Altesses, Excellences,

Mesdames, Messieurs,

Le monde est en butte aujourd'hui à des crises aussi graves que complexes. Les valeurs de tolérance et de coexistence, comme le droit à la différence subissent les pires outrages. Si elles alimentent les démons de l'extrémisme et de l'exclusion, ces transgressions ébranlent également les certitudes et brouillent les repères. Le monde n'en est que plus vulnérable à la violence sous toutes ses formes, et à la prolifération des foyers de tension et de terrorisme. Face à une telle dégradation de la situation, il appartient à la Oumma islamique, en vertu de la mission civilisationnelle qui est la sienne, d'apporter une contribution efficiente et audacieuse qui permette de répondre aux interrogations et aux appréhensions de l'heure. Elle se doit de contribuer à l'essor de tous les peuples, dans le respect des valeurs de coexistence et d'égalité et des exigences de l'entente et de la concorde.

Ce concours, la Oumma ne peut l'apporter effectivement qu'en donnant un contenu concret aux idéaux issus de son référentiel sacré. Ce faisant, elle doit se prévaloir de la solidité de ses liens sociaux, de la grandeur de sa civilisation, du génie de ses enfants et de sa tolérance vis-à-vis de toutes les religions et les cultures.

Il faudrait donc veiller à ce que cette contribution de la Oumma se développe et s'affirme comme un véritable modèle, capable de gagner le pari de l'ouverture positive et du dialogue constructif avec toutes les composantes de la société humaine, y compris les ensembles régionaux, les regroupements économiques et les adeptes des différentes religions et cultures.

Mais le succès d'un tel modèle demeure subordonné à l'implication de chacun dans sa concrétisation. Il nous appartient donc de mobiliser les ressources naturelles et humaines, diverses et complémentaires, que recèlent nos pays, en comptant sur nos seules capacités propres, et en cessant d'imputer nos crises à des facteurs externes.

Nous appelons donc notre Organisation à donner corps à cette contribution exemplaire et affirmons, à cet effet, la pleine adhésion du Maroc.

Majestés, Altesses, Excellences,

Mesdames, Messieurs,

La question palestinienne qui était à la base de la décision portant création de notre Organisation en 1969 à Rabat, continue de figurer, comme toujours, au coeur de nos préoccupations. Elle est l'essence même de notre action, d'autant plus que les autorités israéliennes persistent dans leur intransigeance et leur violation flagrante des principes et des règles du droit international.

A cet égard, nous tenons à saluer l'adoption par l'Assemblée générale des Nations Unies de la décision octroyant à l'Etat de Palestine le statut d'observateur non membre au sein de l'Organisation onusienne. Cette initiative faisait suite aux efforts inlassables de Son Excellence le Président palestinien, le frère Mahmoud Abbas, ainsi qu'à la lutte courageuse du peuple palestinien frère pour établir son Etat indépendant unifié, sur la base des frontières de 1967, un Etat viable, à tous les niveaux, ayant pour capitale, Al Qods orientale.

Pour consolider cet acquis historique majeur, il nous incombe à tous de soutenir les efforts engagés pour réaliser la réconciliation palestinienne, et restaurer l'unité et la cohésion de la maison palestinienne. A cet égard, nous tenons à saluer les contacts et les décisions pris conjointement par les parties concernées. Nous rendons hommage à celles-ci pour leur volonté de surmonter tous les obstacles à l'entente et de dépasser les divergences, suite aux initiatives antérieures, aussi bien celles entreprises

par le Royaume d'Arabie Saoudite et l'Etat de Qatar, que celles engagées actuellement par l'Etat égyptien frère.

En Notre qualité de Président du Comité Al Qods, Nous sommes réceptif au récent "Appel de Rabat" que Nous ont adressé toutes les forces palestiniennes, et exhortons chacun à souscrire positivement à tous les efforts dédiés à la réconciliation.

C'est d'ailleurs l'unique approche qui vaille pour répondre aux mesures agressives et unilatérales que prend le gouvernement israélien à l'encontre des Palestiniens, et qui se traduisent par une accélération de la cadence de la colonisation et par l'extension inacceptable de ce processus.

Compte tenu des responsabilités qui Nous incombent en Notre qualité de Président du Comité Al Qods, Nous n'épargnerons aucun effort pour poursuivre résolument Nos démarches auprès des parties influentes sur la scène internationale, afin de mettre un terme aux agressions répétées que le gouvernement israélien s'obstine à perpétrer contre les différents monuments religieux, dans le cadre d'un plan méthodique de judaïsation d'Al-Qods orientale, et d'oblitération de son identité. De même, Nous entendons continuer à oeuvrer à la réalisation de projets concrets à impact direct sur les habitants de la ville sainte, et ce, à travers "Beït Mal Al Qods", ainsi que l'hôpital de campagne mis en place pour dispenser les secours et les prestations médicales nécessaires à Gaza, suite aux dernières attaques israéliennes contre ses habitants.

Majestés, Altesses, Excellences,

Mesdames, Messieurs,

Depuis l'éclatement de la crise en Syrie, le Royaume du Maroc s'est investi dans les efforts internationaux visant à trouver une solution politique à cette situation désastreuse, propre à stopper la spirale de la violence et à concrétiser les attentes légitimes du peuple syrien frère qui aspire à la liberté et à la préservation de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale.

A cet égard, Nous apprécions le soutien grandissant apporté à la solution politique souhaitée, à l'issue de la réunion ministérielle du "Groupe des Amis du Peuple syrien", tenue dernièrement au Maroc.

Par ailleurs, Nous avons attaché une importance capitale au volet humanitaire, en prenant l'initiative de déployer un hôpital de campagne multidisciplinaire dans le camp Azzaatari au Royaume Hachémite de Jordanie, hôpital que Nous avons tenu à visiter. A cela s'ajoutent les aides humanitaires acheminées à la Jordanie et à la Turquie pour alléger la souffrance des réfugiés syriens.

Face à la détérioration de cette situation dramatique qui ébranle la conscience universelle, aucune hésitation ni aucun atermoiement n'est

plus acceptable. Dorénavant, la communauté internationale se doit d'appuyer la transition politique nécessaire, celle qui recueille l'adhésion des représentants légitimes du peuple syrien frère.

Majestés, Altesses, Excellences,

Mesdames, Messieurs,

Nous condamnons à nouveau tous les actes terroristes se fondant sur l'excommunication et l'ostracisme et visant à semer la discorde et la zizanie, d'autant plus que ces agressions sont en contradiction avec les valeurs de l'islam tolérant.

Le Maroc s'efforce depuis des années à mettre en garde la communauté internationale contre les risques qui pèsent sur la région du Sahel et du Sahara, et dont le Mali frère a connu dernièrement les manifestations les plus brutales d'extrémisme, de terrorisme et de séparatisme.

C'est ainsi que des groupes, étrangers pour la plupart, extrémistes et armés, ont opéré des incursions illégitimes dans un pays jouissant de sa pleine souveraineté, vandalisant et ravageant les symboles du patrimoine culturel, notamment dans la ville de Tombouctou, la capitale spirituelle du Mali, et s'efforçant d'imposer leurs idées obscurantistes et d'ébranler les fondements islamiques que le peuple malien frère s'est choisis depuis toujours.

Partant de là, ce pays frère, dans le cadre de sa souveraineté, a pris la position qu'il a jugée nécessaire, après avoir saisi le Conseil de sécurité, lequel a adopté une résolution pertinente de soutien au Mali dans la défense de son unité et la préservation de sa souveraineté.

C'est donc en réponse à l'appel d'urgence des autorités maliennes, et face à la poussée des groupes terroristes armés en vue de contrôler le pays tout entier et de soumettre ses populations, que s'est déclenchée l'intervention rapide et efficace des forces françaises, accompagnées des forces maliennes et africaines.

C'est une position ferme qui a permis d'endiguer et de s'employer à stopper la conquête du Sud Mali, avant de s'atteler à la libération du Nord, avec ses cités anciennes, ses populations musulmanes et ses monuments religieux qui témoignent de l'appartenance du grand peuple malien à l'Islam, telle qu'incarnée par la ville de Tombouctou, l'une des plus prestigieuses de la civilisation islamique. Tout ceci s'est déroulé conformément aux objectifs escomptés des résolutions pertinentes des Nations Unies.

Afin de parachever la mission de soutien à la République soeur du Mali, et dans le même cadre de la légalité internationale, il sera procédé, dans une nouvelle phase, au déploiement des forces africaines volontaires, pour

assister les forces maliennes dans le maintien de la sécurité et l'instauration de la stabilité.

Il n'est pas question que du pays frère, le Mali, mais bien d'un péril dont les ramifications s'étendent à tous les pays de la région, et qui tend à ébranler leur stabilité et à mettre à mal leur unité. C'est donc un problème général et global qui appelle une solution globale et générale conçue dans le cadre de la légalité internationale. Une solution conjuguant des efforts internationaux fermes, précis et harmonieux et déployant tous les moyens d'anticipation et de soutien possibles sur les plans sécuritaire et politique.

Le Royaume du Maroc, qui entretient avec les pays du Sahel et du Sahara des relations historiques séculaires, fondées sur la fraternité africaine immuable et les valeurs civilisationnelles communes, n'hésitera pas à leur manifester sa solidarité pleine et entière dans la défense de leur souveraineté et la préservation de leurs choix nationaux, contre toute forme de terrorisme pratiqué au nom de l'Islam qui, du reste, s'oppose à toute atteinte à la vie et aux sacralités.

Majestés, Altesses, Excellences,

Mesdames, Messieurs,

Le Maroc n'a jamais ménagé aucun effort pour conforter l'unité islamique et privilégier le dialogue constructif et l'idéal du juste milieu. De ce fait, il réaffirme son engagement à demeurer solidaire envers tous les pays frères dans la défense de leurs causes justes, et réitère sa volonté de contribuer à toute action visant à resserrer et unifier les rangs au nom de l'intérêt général de notre Oumma.

Pour conclure, Nous implorons le très-Haut de guider nos pas, afin que nous puissions concrétiser les vœux de nos peuples qui aspirent au renouveau, à la grandeur et à la dignité.

assalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh".

Maroc.ma